

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Jeudi 05 novembre 2020

Membres du Conseil Municipal présents : Valérie GUYON, Sébastien LABRY, Jean PIRAT, Bernard VELON, Alain TRUTT, Arnaud GUIOT, Valentin BLANC, Bernard MALIN, Christine CLERMIDY.

Excusés : Gérard, MOREL (pouvoir à Alain TRUTT), Alexandre ANDRE (pouvoir à Bernard MALIN), Angélique MARION (pouvoir à Christine CLERMIDY), Antoine JACQUET, Corinne BROISSIAT, Julien NECTOUX (pouvoir à Valérie GUYON)

Réuni, sous la présidence de Madame Valérie GUYON, Maire de Saint-Nizier-le-Bouchoux, le Conseil Municipal a **délibéré sur les questions suivantes** :

- Désignation de Monsieur Bernard MALIN comme délégué de la commission de contrôle des listes électorales ;
- Renouvellement de la demande de subvention à la DRAC et au Conseil Départemental de l'Ain concernant l'opération de restauration des archives communales anciennes ;
- Nomination de Madame Elisa MAUCLERCQ stagiaire de la fonction publique au terme de son contrat de travail, soit au 1^{er} décembre 2020 ;
- Admission en non valeur les créances irrécouvrables dues aux impayés de loyers de l'entreprise AVRIL SECURITE PRIVEE, soit 1 401.19 € ;
- Acceptation du bénéfice du contrat d'assurance vie de Monsieur André GENTON, habitant de la commune décédé le 21 août 2020 ;
- Modification du Budget Primitif, à savoir :

Chapitre 77 plus 1 519.00 € au compte 7713 (compte recette)

Chapitre 65 plus 1 402.00 € au compte 6541 (compte dépense)

Chapitre 22 plus 117.00 € au compte 022 (compte dépense)

- Opposition au transfert de la compétence PLU à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse.
- Modification de la délibération 2020 031 du 25 juin 2020, prescrivant la révision avec examen conjoint du PLU et fixant les modalités de concertation.

L'ordre du jour étant épuisé et les élus n'ayant plus de questions,
Madame le Maire lève la séance.

Le Maire

